

crût qu'on m'obligeroit à l'épouser, elle eut l'effronterie de dire que c'étoit moi qui avois triomphé de sa vertu.

Quelque étonné que je fusse de l'impudence qu'il y avoit dans cette accusation, j'écoutai fort attentivement le reste d'une scène qui commençoit à m'intéresser. Je n'en perdis pas un mot. Le mari & la femme me prodiguerent des épithetes qui marquoient bien leur ressentiment. Ils n'étoient embarrassés que de l'espece de vengeance à laquelle ils devoient s'arrêter. La femme ne parloit que d'affommer, que de rouer de coups; mais le maltôtier, moins vif & plus politique, fut d'avis que, pour se délivrer d'un monstre tel que leur fille, il falloit me la faire épouser, & nous abandonner ensuite tous deux à notre mauvais destin. S'il s'avise, disoit-il, de faire la moindre résistance à nos volontés, je le ferai pourrir dans un cachot.

L'espérance qu'eut l'accusatrice que je préférerois sa possession, quelque sujet que j'eusse de n'en être pas content, à une prison perpétuelle, la consola des coups qu'elle avoit reçus. Elle me dit le lendemain d'un air insolent, que c'étoit ma faute si elle avoit été réduite à la fâcheuse nécessité d'employer un tiers pour me rendre service malgré moi. Que ses parents n'auroient jamais voulu consentir à nous marier tous deux

sans

sans cette
mour pour
Cela pouv
dant telle
lui tenir co
pris incivile
les épaules
avoit eu la
la résolution
destinées.

Un mom
entretien, j
m'adressa un
paré, pour
avoit de vo
aventurier,
mains de la ju
un suborneu
lui répondis
pour un autr
faux pas, ce
fait faire : q
à éteindre la
en un mot q
je ne serois

L'air déda
paroles piqu
violence pou
dominoit, m
Mon petit D
réflexions, &

Tome I.